

Règles et conseils de bonne conduite



Pour un partage cordial et agréable des espaces et une pratique du vélo en toute sécurité, l'adoption de comportements préventifs, le respect du Code de la route, la courtoisie et la prudence restent les règles élémentaires.

- Cycliste, roller... je roule en file indienne et reste sur la voie de droite. Piéton, je marche ou cours sur les accotements.
- Je respecte la signalisation en vigueur (Code de la route).
- Je suis prudent en toutes circonstances et notamment aux intersections.
- J'adapte ma vitesse à la fréquentation et je veille à conserver une distance de sécurité suffisante avec les autres usagers.
- Avant tout dépassement ou changement de direction, je regarde derrière, tends le bras et signale ma présence aux autres usagers (sonnette).
- Je prends garde aux autres utilisateurs (cyclistes, rollers, piétons, animaux tenus en laisse) et je suis attentif aux réactions inattendues des jeunes enfants. En tant que parent, je veille à les encadrer avec un adulte devant et derrière.
- Je respecte l'environnement.



Équipements de sécurité



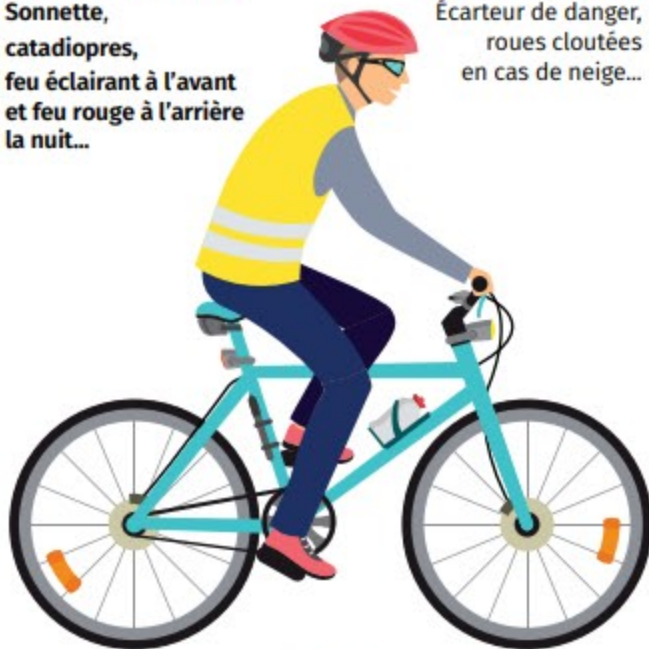
Sur votre vélo

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

Sonnette, catadiopres, feu éclairant à l'avant et feu rouge à l'arrière la nuit...

ÉQUIPEMENTS RECOMMANDÉS

Écarteur de danger, roues cloutées en cas de neige...



Sur vous et à emporter

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

Casque (obligatoire pour les - 12 ans et fortement recommandé au-delà).

Gilet rétroréfléchissant (obligatoire de nuit ou par temps de brouillard hors agglomération).

ÉQUIPEMENTS RECOMMANDÉS

Trousse de secours, gourde d'eau, matériels de réparation (pompe, démonte-pneu, chambre à air...)

Numéros d'urgence en cas d'accident



18 ou 112

Contacts utiles



Département de la Haute-Savoie
+33 (0)4 50 33 50 00
www.hautesavoie.fr
drsecretariat@hautesavoie.fr



Syndicat Mixte du lac d'Annecy (SILA)
+33 (0)4 50 66 77 77
www.sila.fr
silas@silas.fr



Office de tourisme du lac d'Annecy
+ 33 (0)4 50 45 00 33
www.lac-annecy.com
info@lac-annecy.com



Office de tourisme des Sources du lac d'Annecy
+33 (0)4 50 44 60 24
www.sources-lac-annecy.com
accueil@sources-lac-annecy.com

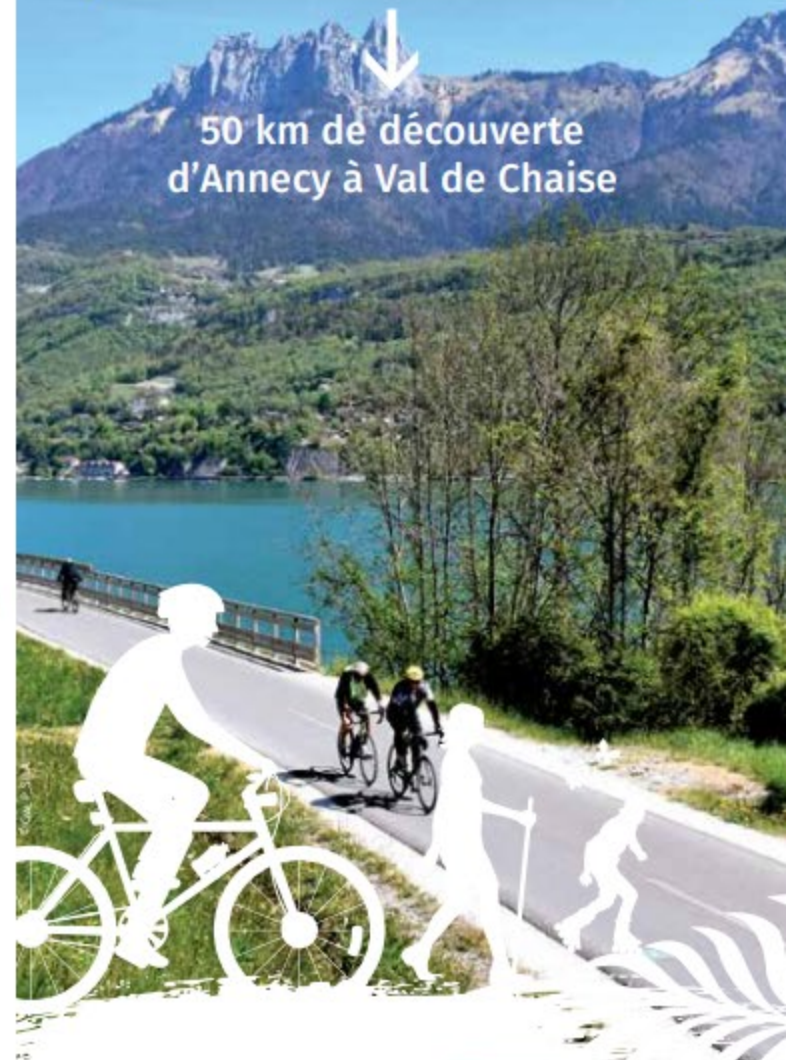


Pour la rive Ouest, avec le soutien financier de :



TOUR DU LAC D'ANNECY À VELO

Des balades en toute sécurité !



Le Département de la Haute-Savoie et le SILA (Syndicat Mixte du Lac d'Annecy) aménagent les rives du lac pour rendre la pratique du vélo encore plus agréable.



© Agence L. Guerin

Rive Ouest

Annecy > Saint-Jorioz > Doussard > Val de Chaise

→ 30 km sur la rive Ouest, entre Annecy et Val de Chaise

L'itinéraire, intégralement en voie verte, a été aménagé sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée qui reliait Annecy à Albertville.



© 2015 réserVés

→ Tour du lac uniquement : 40 km

Rive Est

Annecy-le-Vieux > Veyrier-du-Lac > Talloires > Doussard

→ 20 km sur la rive Est, entre Annecy et Doussard

L'itinéraire est en cours d'aménagement. 13 km sont déjà réalisés. Il comportera des sections en voie verte (13,5 km), en bande cyclable multifonctionnelle (3,5 km) et des voies partagées (3 km).



ATTENTION

Il n'y a pas d'aménagement cyclable dédié dans les traversées de Veyrier-du-Lac et Menthon-Saint-Bernard. Dans la traversée de Talloires, seule une bande cyclable est aménagée dans le sens Angon-Talloires. Soyez prudent dans ces secteurs.

Je peux emprunter la voie verte et les bandes cyclables

- Cyclistes
- Praticants de roller
- Personnes à mobilité réduite
- Piétons, uniquement sur les accotements
- Chiens, uniquement sur les accotements et tenus en laisse courte

Je ne peux pas emprunter la voie verte et les bandes cyclables

- Cavaliers
- Véhicules à moteur

